

DELIBERATION CA003-2022

Vu le code de l'éducation, notamment le livre VII et ses articles L.123-1 à L.123-9, L.712-3, L.712-6-1 et L.719-7 ;

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers ;

Vu les statuts et règlements de l'Université d'Angers, tels que modifiés le 30 septembre 2021 ;

Vu la délibération n° CA003-2020 en date du 17 février 2020 relatif à l'élection du Président de l'Université d'Angers ;

Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes.

Vu les convocations envoyées aux membres du Conseil d'Administration le 1^{er} mars 2022

Objet de la délibération : Approbation du Compte financier 2021 et affectation du résultat

Le Conseil d'Administration, réuni en formation plénière le jeudi 10 mars 2022, le quorum physique étant atteint, arrête :

Article 1 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 1474 ETPT sous plafond d'emplois Etat et 479 ETPT hors plafond
- 175 831 426 € d'autorisations d'engagement
 - 135 429 422 € personnel
 - 24 718 650 € fonctionnement
 - 15 683 354 € investissement
- 165 654 663 € de crédits de paiement
 - 135 429 422 € personnel
 - 22 069 665 € fonctionnement
 - 8 155 576 € investissement
- 171 167 901 € de recettes

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : Le 14 mars 2022

- 5 513 238 € de solde budgétaire (excédent)

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

Article 2 :

Le conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 7 557 613 € de variation de trésorerie
- 460 036 € de résultat patrimonial (dont un excédent de 458 474 € au titre du budget principal et un excédent de 1 562 € au titre de la Fondation)
- 3 122 887 € de capacité d'autofinancement
- 622 171 € de variation de fonds de roulement

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

Article 3 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat 2021 du budget principal, soit 458 474 €, en réserves et l'excédent de la Fondation, soit 1 562 €, en report à nouveau.

Les chiffres contenus dans cette délibération sont arrondis à l'euro le plus proche.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, des opérations pluriannuelles, le compte de résultat, le bilan et l'annexe sont joints à la délibération.

Fait à Angers, en format électronique

Christian ROBLÉDO
*Président de
l'Université d'Angers*

**Signé le 14 mars
2022**

La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive. La juridiction administrative peut être saisie par voie postale (Tribunal administratif de Nantes, 6 allée de l'Île-Gloriette, 44041 Nantes Cedex) mais également par l'application « Télérecours Citoyen » accessible à partir du site Internet www.telerecours.fr

Affiché et mis en ligne le : 14 mars 2022



POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)				(B)				(C) = (A) + (B)			
			Emplois sous plafond Etat *				Emplois financés hors SCSP				Global			
			En ETPT				En ETPT				Global			
Catégories d'emplois	Nature des emplois		Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021
			Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	730,6	735,0	733,0	733,0					730,6
CDI	1,3	1,0			1,0	1,0	7,3	7,0	8,0	8,0	8,6	8,0	9,0	9,0
Non permanents	CDD	207,4		212,0	204,0	206,0	130,4	155,0	147,0	141,0	337,8	367,0	351,0	347,0
S/total EC			939,3	948,0	938,0	940,0	137,7	162,0	155,0	149,0	1 077,0	1 110,0	1 093,0	1 089,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)														
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	508,2	506,0	501,0	503,0					508,2	506,0	501,0	503,0
		CDI		7,0	5,0	5,0	105,5	131,0	133,0	133,0	105,5	138,0	138,0	138,0
	Non permanents	CDD	30,3	37,0	27,0	26,0	174,4	186,0	194,0	197,0	204,7	223,0	221,0	223,0
S/total Biatss			538,5	550,0	533,0	534,0	279,9	317,0	327,0	330,0	818,4	867,0	860,0	864,0
Totaux			1 477,8	1 498,0	1 471,0	1 474,0 (1)	417,6	479,0	482,0	479,0	1 895,4	1 977,0	1 953,0	1 953,0
à ajouter : acomptes mensuels moyenne =10 ETPT														
Plafond global des emplois voté par le CA **														
Plafond global des emplois voté par le CA **														
à ajouter : acomptes mensuels moyenne =16,3 ETPT														

Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2020	1 572,0	(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au Budget initial 2021	1 571,0	(3)
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au dernier Budget rectificatif 2021	1 579,0	(3)
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2021	1 580,0	(3)

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'Etat relatif aux emplois financés par l'Etat"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses									Recettes				
	Compte financier 2020		Budget initial 2021		Dernier Budget rectificatif 2021		Compte financier 2021		Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP					
Personnel	130 932 610,03	130 932 610,03	134 614 763	134 614 763	135 585 263	135 585 263	135 410 259,70	135 410 259,70	154 000 973,40	160 554 232	172 777 666	168 636 854,71	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>			<i>36 890 557</i>	<i>36 890 557</i>	<i>37 047 045</i>	<i>37 047 045</i>	<i>37 149 291,10</i>	<i>37 149 291,10</i>	<i>127 595 884,00</i>	<i>128 079 487</i>	<i>132 034 790</i>	<i>133 583 897,00</i>	Subvention pour charges de service public
									<i>2 441 103,19</i>	<i>3 304 576</i>	<i>9 577 616</i>	<i>6 387 460,66</i>	Autres financements de l'Etat
									<i>1 726 505,22</i>	<i>1 622 586</i>	<i>1 708 811</i>	<i>1 578 711,59</i>	Fiscalité affectée
Fonctionnement et intervention	19 930 798,80	20 324 029,87	25 526 661	26 112 498	28 697 919	26 504 336	24 705 686,66	22 056 872,17	<i>9 947 644,90</i>	<i>12 949 302</i>	<i>13 624 993</i>	<i>12 485 829,37</i>	Autres financements publics
									<i>12 289 836,09</i>	<i>14 598 281</i>	<i>15 831 456</i>	<i>14 600 956,09</i>	Recettes propres
									2 552 805,94	2 838 456	2 606 435	2 477 406,14	Recettes fléchées **
									<i>490 589,00</i>	<i>490 589</i>	<i>490 589</i>	<i>501 867,42</i>	Financements de l'Etat fléchés
Investissement	9 589 106,09	7 421 067,92	19 740 796	12 928 396	21 456 183	12 812 398	15 682 284,01	8 154 506,20	<i>2 056 977,33</i>	<i>2 345 867</i>	<i>2 087 967</i>	<i>1 959 021,42</i>	Autres financements publics fléchés
									<i>5 239,61</i>	<i>2 000</i>	<i>27 879</i>	<i>16 517,30</i>	Recettes propres fléchées
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche			-	-	-	-							
Personnel													
Fonctionnement													
Investissement													
TOTAL DES DÉPENSES	160 452 514,92	158 677 707,82	179 882 220	173 655 657	185 739 365	174 901 997	175 798 230,37	165 621 638,07	156 553 779,34	163 392 688	175 384 101	171 114 260,85	TOTAL DES RECETTES
Solde budgétaire (excédent)				-		482 104		5 492 623	2 123 928,48	10 262 969	-		Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

CF N-1 : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1643202,84999999

BI : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1650000

BR : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1902309

CF : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -1377857,48999999

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Dépenses								
	Compte financier 2020		Budget initial 2021		Dernier Budget rectificatif 2021		Compte financier 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	19 162,30	19 162,30	40 000	40 000	19 500	19 500	19 162,30	19 162,30
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						-		
Fonctionnement et intervention	27 368,40	19 440,43	100 000	100 000	74 000	74 000	12 963,34	12 792,58
Investissement					1 500	1 500	1 069,68	1 069,68
Enveloppes* destinées à des contrats de recherche	0,00	0,00	-	-	-	-	0,00	0,00
Personnel								
Fonctionnement								
Investissement								
TOTAL DES DÉPENSES	46 530,70	38 602,73	140 000	140 000	95 000	95 000	33 195,32	33 024,56
Solde budgétaire (excédent)		27 995,63		-		-		20 615,44

Recettes				
Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021	
Montants	Montants	Montants	Montants	
66 598,36	140 000	95 000	53 640,00	Recettes globalisées
		-		Subvention pour charges de service public
		-		Autres financements de l'Etat
		-		Fiscalité affectée
				Autres financements publics
66 598,36	140 000	95 000	53 640,00	Recettes propres
0,00	-	-	0,00	Recettes fléchées **
				Financements de l'Etat fléchés
				Autres financements publics fléchés
				Recettes propres fléchées
66 598,36	140 000	95 000	53 640,00	TOTAL DES RECETTES
-	-	-	0,00	Solde budgétaire (déficit)

* Chaque enveloppe peut être détaillée en fonction des besoins des organismes.

** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

CF N-1 : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -342,5

BI : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0

BR : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : 0

CF : Différence charges de personnel entre tableau 2 et tableau 6 est de : -342,499999999996

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)				
	Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021
Solde budgétaire (déficit) * (D2)	2 095 932,85	10 262 969	-	0,00
dont solde budgétaire budget principal	2 123 928,48	10 262 969	-	0,00
dont solde budgétaire budget du SAIC				
dont solde budgétaire FU	0,00	-	-	0,00
dont solde budgétaire BAI				
dont solde budgétaire SIE				
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)		33 861	33 861	
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice) (c1)	1 215 942,78	311 200	270 000	1 341 151,06
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e1)	455 467,23	900 000	1 100 000	604 541,71
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1= D2+b1+c1+e1)	3 767 342,86	11 508 030	1 403 861	1 945 692,77
Variation de trésorerie (I)	0,00	-	999 433	7 557 612,75
dont Abondement de la trésorerie fléchée *** (a1)				
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée (d1)			2 786 300	8 779 099,55
TOTAL DES BESOINS (1 + I)	3 767 342,86	11 508 030	2 403 294	9 503 305,52

Financements (couverture des besoins)				
Compte financier 2020	Budget initial 2021	Dernier Budget rectificatif 2021	Compte financier 2021	
0,00	-	482 104	5 513 238,22	Solde budgétaire (excédent) * (D1)
0,00	-	482 104	5 492 622,78	dont solde budgétaire budget principal
				dont solde budgétaire budget du SAIC
27 995,63	-	-	20 615,44	dont solde budgétaire FU
				dont solde budgétaire BAI
				dont solde budgétaire SIE
	512 590	512 590		Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
1 303 817,05	311 200	308 600	1 539 319,48	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice) (c2)
575 740,52	900 000	1 100 000	2 450 747,82	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires) (e2)
1 879 557,57	1 723 790	2 403 294	9 503 305,52	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2=D1+b2+c2+e2)
1 887 785,29	9 784 240	-	0,00	Variation de trésorerie (II)
881 547,66	2 542 718	1 786 867	1 221 486,80	dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée *** (a2)
1 006 237,63	7 241 522			dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d2)
3 767 342,86	11 508 030	2 403 294	9 503 305,52	TOTAL DES FINANCEMENTS (2 + II)

* solde budgétaire à détailler pour chaque composante du budget de l'établissement

Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Université d'Angers Année 2021 Période 01 à 15		COMPTE DE RESULTAT BUDGET CONSOLIDE			
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	5 212,46	5 923,16	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	150 894 161,56	143 790 579,83
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	18 529 448,10	15 022 262,06	Subventions	149 296 865,84	142 222 422,73
<i>Rémunération du personnel</i>	80 811 874,74	77 269 075,83	Autres	1 597 295,72	1 568 157,10
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	11 495 440,70	10 274 446,36
<i>Charges sociales</i>	53 239 347,27	52 039 150,82	Ventes	10 800 276,22	9 800 226,95
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	10 437 849,55	10 595 002,48	Produits	695 164,48	474 219,41
<i>Autres charges</i>	6 633 782,59	7 826 644,15	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	7 729 879,36	7 617 433,21
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>	31 341,08	8 500,00
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	170 150 822,70	161 690 959,40
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>	34 269,25	31 341,08			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	169 691 783,96	162 789 399,58			
CHARGES FINANCIÈRES	2 221,12	604,28	PRODUITS FINANCIERS	3 218,23	1 330,10
<i>Impôt sur les sociétés</i>					
TOTAL CHARGES	169 694 005,08	162 790 003,86	TOTAL PRODUITS	170 154 040,93	161 692 289,50
Solde créditeur : Bénéfice	460 035,85		Solde débiteur : Perte		1 097 714,36
TOTAL GENERAL	170 154 040,93	162 790 003,86	TOTAL GENERAL	170 154 040,93	162 790 003,86

Université d'Angers Année 2021 Période 01 à 15		COMPTE DE RESULTAT BUDGET PRINCIPAL			
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	5 212,46	5 923,16	<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	150 894 161,56	143 790 579,83
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	18 515 356,77	15 004 828,86	Subventions	149 296 865,84	142 222 422,73
<i>Rémunération du personnel</i>	80 798 162,89	77 255 363,98	Autres	1 597 295,72	1 568 157,10
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	11 455 300,70	10 206 734,00
<i>Charges sociales</i>	53 234 239,62	52 034 043,17	Ventes	10 800 276,22	9 800 226,95
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	10 437 744,63	10 595 002,48	Produits	655 024,48	406 507,05
<i>Autres charges</i>	6 631 148,54	7 824 966,35	Production stockée et immobilisée		
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>	7 729 879,36	7 617 433,21
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	170 079 341,62	161 614 747,04
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	169 621 864,91	162 720 128,00			
CHARGES FINANCIÈRES	2 221,12	604,28	PRODUITS FINANCIERS	3 218,23	1 330,10
<i>Impôt sur les sociétés</i>					
TOTAL CHARGES	169 624 086,03	162 720 732,28	TOTAL PRODUITS	170 082 559,85	161 616 077,14
Solde créditeur : Bénéfice	458 473,82		Solde débiteur : Perte		1 104 655,14
TOTAL GENERAL	170 082 559,85	162 720 732,28	TOTAL GENERAL	170 082 559,85	162 720 732,28

Université d'Angers Année 2021 Période 01 à 15		COMPTE DE RESULTAT FONDATION				
CHARGES (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	PRODUITS (hors taxes)	Exercice 2021	Exercice 2020	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION			PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
<i>Achats</i>			<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>			
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	14 091,33	17 433,20	Subventions			
<i>Rémunération du personnel</i>	13 711,85	13 711,85	Autres			
<i>Intéressement et participation</i>			<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	40 140,00	67 712,36	
<i>Charges sociales</i>	5 107,65	5 107,65	Ventes			
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	104,92		Produits	40 140,00	67 712,36	
<i>Autres charges</i>	2 634,05	1 677,80	Production stockée et immobilisée			
CHARGES D'INTERVENTION			<i>Autres produits</i>			
			<i>Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)</i>	31 341,08	8 500,00	
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION			TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	71 481,08	76 212,36	
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>	34 269,25	31 341,08				
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	69 919,05	69 271,58				
CHARGES FINANCIÈRES			PRODUITS FINANCIERS			
<i>Impôt sur les sociétés</i>						
TOTAL CHARGES	69 919,05	69 271,58	TOTAL PRODUITS	71 481,08	76 212,36	
Solde créditeur : Bénéfice	1 562,03	6 940,78	Solde débiteur : Perte			
TOTAL GENERAL	71 481,08	76 212,36	TOTAL GENERAL	71 481,08	76 212,36	

Université d'Angers		BILAN COMPTABLE BUDGET CONSOLIDE					
Année 2021							
Période 01 à 16							
ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 790 964,16	-2 647 286,22	143 677,94	228 016,25	Financements de l'actif - Etat	68 166 101,59	72 553 408,46
Immobilisations corporelles	265 263 720,26	-143 378 886,87	121 884 833,39	124 018 759,44	Dotation et affectation		
Terrains	26 319,79	-11 741,89	14 577,90	9 628,12	Fonds propres des fondations	60 000,00	60 000,00
Constructions	180 414 209,23	-79 593 359,68	100 820 849,55	104 551 570,24	Dons et legs en capital		
Autres	84 823 191,24	-63 773 785,30	21 049 405,94	19 457 561,08	Autres		
Immobilisations financières	12 694,33		12 694,33	12 738,24	Réserves	52 659 861,57	51 823 534,70
					Report à nouveau	6 965,00	1 941 006,23
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	460 035,85	-1 097 714,36
					Situation nette	121 352 964,01	125 280 235,03
					Financements - autres que Etat	22 469 302,33	20 058 963,03
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	268 067 378,75	-146 026 173,09	122 041 205,66	124 259 513,93	TOTAL FONDS PROPRES	143 822 266,34	145 339 198,06
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	11 185,19		11 185,19	9 758,83	Provisions pour risques	129 500,00	97 055,50
Avances et acomptes versés sur commandes	863 238,38		863 238,38	585 223,00	Provisions pour charges	933 388,56	807 695,55
Créances :	14 192 766,80	-11 718,88	14 181 047,92	10 313 754,22	Fonds dédiés	34 269,25	31 341,08
d'exploitation	14 192 766,80	-11 718,88	14 181 047,92	10 313 754,22	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 097 157,81	936 092,13
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	39 799 035,82		39 799 035,82	32 241 423,07	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	280 938,64		280 938,64	213 017,52	<i>Dettes d'exploitation</i>	9 251 366,29	7 662 523,47
Autres					<i>Dettes diverses</i>	7 815 294,33	5 425 746,52
					<i>Produits constatés d'avance</i>	15 190 566,84	8 259 130,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 147 164,83	-11 718,88	55 135 445,95	43 363 176,64	TOTAL DETTES	32 257 227,46	21 347 400,38
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecart de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	323 214 543,58	-146 037 891,97	177 176 651,61	167 622 690,57	TOTAL GENERAL	177 176 651,61	167 622 690,57

Université d'Angers		BILAN COMPTABLE BUDGET PRINCIPAL					
Année 2021							
Période 01 à 16							
ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles	2 790 964,16	-2 647 286,22	143 677,94	228 016,25	Financements de l'actif - Etat	68 166 101,59	72 553 408,46
Immobilisations corporelles	265 262 650,58	-143 378 781,95	121 883 868,63	124 018 759,44	Dotation et affectation		
Terrains	26 319,79	-11 741,89	14 577,90	9 628,12	Fonds propres des fondations		
Constructions	180 414 209,23	-79 593 359,68	100 820 849,55	104 551 570,24	Dons et legs en capital		
Autres	84 822 121,56	-63 773 680,38	21 048 441,18	19 457 561,08	Autres		
Immobilisations financières	12 694,33		12 694,33	12 738,24	Réserves	52 659 861,57	51 823 534,70
					Report à nouveau		1 940 982,01
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	458 473,82	-1 104 655,14
					Situation nette	121 284 436,98	125 213 270,03
					Financements - autres que Etat	22 469 302,33	20 058 963,03
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	268 066 309,07	-146 026 068,17	122 040 240,90	124 259 513,93	TOTAL FONDS PROPRES	143 753 739,31	145 272 233,06
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours	11 185,19		11 185,19	9 758,83	Provisions pour risques	129 500,00	97 055,50
Avances et acomptes versés sur commandes	863 238,38		863 238,38	585 223,00	Provisions pour charges	933 388,56	807 695,55
Créances :	14 190 266,80	-11 718,88	14 178 547,92	10 297 754,22	Fonds dédiés		
d'exploitation	14 190 266,80	-11 718,88	14 178 547,92	10 297 754,22	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 062 888,56	904 751,05
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	39 695 991,93		39 695 991,93	32 159 081,99	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)	280 938,64		280 938,64	210 017,52	<i>Dettes d'exploitation</i>	9 247 653,92	7 659 488,47
Autres					<i>Dettes diverses</i>	7 815 294,33	5 425 746,52
					<i>Produits constatés d'avance</i>	15 190 566,84	8 259 130,39
TOTAL ACTIF CIRCULANT	55 041 620,94	-11 718,88	55 029 902,06	43 261 835,56	TOTAL DETTES	32 253 515,09	21 344 365,38
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecart de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	323 107 930,01	-146 037 787,05	177 070 142,96	167 521 349,49	TOTAL GENERAL	177 070 142,96	167 521 349,49

Université d'Angers		BILAN COMPTABLE FONDATION					
Année 2021							
Période 01 à 16							
ACTIF	Exercice 2021			Exercice 2020	PASSIF	Exercice 2021	Exercice 2020
	Brut	Amortissement dépréciations (à déduire)	Net	Net			
ACTIF IMMOBILISE					FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles					Financements de l'actif - Etat		
Immobilisations corporelles	1 069,68	-104,92	964,76		Dotation et affectation		
Terrains					Fonds propres des fondations	60 000,00	60 000,00
Constructions					Dons et legs en capital		
Autres	1 069,68	-104,92	964,76		Autres		
Immobilisations financières					Réserves		
					Report à nouveau	6 965,00	24,22
					Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	1 562,03	6 940,78
					Situation nette	68 527,03	66 965,00
					Financements - autres que Etat		
					Provisions réglementées		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 069,68	-104,92	964,76		TOTAL FONDS PROPRES	68 527,03	66 965,00
ACTIF CIRCULANT					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Stocks et en-cours					Provisions pour risques		
Avances et acomptes versés sur commandes					Provisions pour charges		
Créances :	2 500,00		2 500,00	16 000,00	Fonds dédiés	34 269,25	31 341,08
d'exploitation	2 500,00		2 500,00	16 000,00	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	34 269,25	31 341,08
diverses							
Valeurs mobilières de placement					DETTES		
Disponibilités	103 043,89		103 043,89	82 341,08	<i>Dettes financières</i>		
Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)				3 000,00	<i>Dettes d'exploitation</i>	3 712,37	3 035,00
Autres					<i>Dettes diverses</i>		
					<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL ACTIF CIRCULANT	105 543,89		105 543,89	101 341,08	TOTAL DETTES	3 712,37	3 035,00
<i>Comptes de régularisation</i>					Trésorerie		
<i>Ecart de conversion Actif</i>					Comptes de régularisation		
					Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	106 613,57	-104,92	106 508,65	101 341,08	TOTAL GENERAL	106 508,65	101 341,08

COMPTE FINANCIER 2021

BUDGET CONSOLIDE

ANNEXE COMPTABLE

TABLE DES MATIERES

I.	FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
II.	PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	3
1.	PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION	3
➤	Pour la fondation :.....	3
2.	COMPARABILITE DES COMPTES	4
III.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN	4
1.	ACTIF IMMOBILISE.....	4
➤	Immobilisations incorporelles	5
➤	Immobilisations corporelles	5
➤	Immobilisations financières	7
➤	Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé.....	7
2.	STOCK ET EN-COURS	9
3.	CREANCES.....	10
4.	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES	11
5.	FINANCEMENTS RECUS	11
6.	PROVISIONS.....	12
7.	DETTES.....	13
➤	Dettes d'exploitation.....	13
➤	Produits constatés d'avance.....	13
IV.	NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	14
1.	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	14
2.	CHARGES DE FONCTIONNEMENT.....	15
V.	AUTRES INFORMATIONS	17
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	17
2.	EFFECTIFS.....	17
3.	TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE.....	18

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le résultat de l'exercice 2021 s'établit à un bénéfice de 460 036 €, dont 458 474 € au titre du budget principal et 1 562 € au titre de la Fondation contre un déficit de 1 097 714 € en 2020.

Durant l'exercice 2021, l'université d'Angers a dû s'adapter aux évolutions de la pandémie de COVID. Cette crise sanitaire n'a pas eu d'impact sur la continuité de l'exercice.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION

Depuis, le 1^{er} janvier 2017, le décret GBCP du 7 novembre 2012 est applicable à l'université.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Application des conventions générales et des adaptations professionnelles avec référence au recueil des normes comptables des établissements publics dépendant de l'Etat et à l'instruction comptable commune de la Direction Générale des Finances Publiques.

➤ Pour la fondation :

Une fondation universitaire dispose de l'autonomie financière mais est dénuée de personnalité morale.

Elle est régie par les dispositions des articles L719-12 et R719-194 à R719-205 du code de l'éducation (rappelés ci-dessous), ainsi qu'à titre subsidiaire, par les textes sur la fondation reconnue d'utilité publique (FRUP), notamment la loi n° 87-571 sur le développement du mécénat qui vise les FRUP (art. L719-12).

La fondation universitaire a donc l'obligation d'établir des comptes annuels et de désigner un CAC en application de l'art. 5 II de la loi n° 87-571 précitée, par renvoi de l'art. 18 (FRUP), sur le renvoi de l'art. L 719-12 du Code de l'éducation.

L'article R719-205 du code de l'éducation stipule : « (...) Les comptes [de la fondation universitaire] sont tenus selon les règles applicables aux comptes des fondations. (...) ».

Par ailleurs, le règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif vise expressément les fondations universitaires comme entrant dans son champ d'application (art. 111-1, IR2).

En conséquence, les fondations universitaires doivent établir des comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06.

2. COMPARABILITE DES COMPTES

NEANT

III. NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

1. ACTIF IMMOBILISE

Pour les constructions, l'Université d'Angers a fait appel en 2003 au service des domaines pour une estimation de ses biens. Les terrains n'ont pas fait l'objet d'une valorisation à l'actif du bilan, leurs valeurs sont incluses dans les valeurs des bâtiments.

Une nouvelle évaluation a été réalisée en 2011. Elle n'a pas donné lieu à ajustement comptable, la valorisation du patrimoine réalisée par un prestataire privé pour le compte de France Domaine a été jugée pour partie irréaliste.

La SATT assure depuis 2014 la gestion des brevets déposés par l'université : elle prend en charge tous les frais inhérents aux brevets (honoraires, taxes, annuités...). En contrepartie, la SATT représente l'université auprès des cabinets de propriétés intellectuelles et d'offices nationaux et se rémunère sur les futures licences ou cessions de brevets.

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	2 241 678,68	65 479,24	8 058,35	2 299 099,57
Logiciels créés	53 160,88			53 160,88
Autres concessions et droit	438 703,71			438 703,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	19 372,00	6 947,79		26 319,79
Constructions	178 102 333,36	2 312 195,77	319,90	180 414 209,23
Instal. technique, matériels et outil.	42 807 283,68	1 919 917,39	447 673,40	44 279 527,67
Collections	132 839,20			132 839,20
Biens historiques et culturels	-			-
Autres immobilisations corporelles	33 805 250,85	2 409 702,85	345 225,10	35 869 728,60
Immobilisations en cours	3 241 622,69	4 386 545,72	3 087 072,64	4 541 095,77
Autres immobilisations financières	12 738,24		43,91	12 694,33
TOTAUX	260 854 983,29	11 100 788,76	3 888 393,30	268 067 378,75

➤ Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

➤ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement, ou pour leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les acquisitions, autres que le matériel informatique, dont la valeur unitaire hors taxe est inférieure à 800 € sont imputées en charges de fonctionnement.

Pour le matériel informatique, le conseil d'administration a retenu le principe d'une comptabilisation en immobilisation pour les acquisitions dont la valeur unitaire hors taxe est supérieure ou égale à 500 € (délibération du 31/01/2013).

Biens immobiliers remis en dotation ou contrôlés par l'université

Les conventions d'utilisation de l'ensemble des biens immobiliers reçus en affectation font l'objet d'une convention d'utilisation signée entre l'Etat et l'université.

Immobilisations	Montant
IUT	17 886 401
UFR SCIENCES	22 436 000
CENTRE SPORTIF	1 620 000
UFR LETTRES	9 560 000
BU LETTRES	6 830 000
ISTIA	7 840 796
PARKING BU/DROIT/ESTHUA	1 800 000
BU ST SERGE	3 150 000
UFR DROIT	11 000 000
ESTHUA	6 952 553
UFR PHARMACIE	4 746 000
IUP SANTE	2 700 000
UFR MEDECINE	6 500 000
PRESIDENCE	2 916 000
MAISON DES SCIENCES HUMAINES	2 660 000
LA PASSERELLE	1 559 000
INSTITUT DU VEGETAL	18 290 539
IRIS	17 815 998
IRIS II	8 061 696
TOTAL	154 324 983 €

L'Université a été destinataire, en 2017, de la livraison d'un garage à vélo. Le Rectorat plusieurs fois relancé n'a pas encore transmis son évaluation et l'arrêté

de mise à disposition correspondant, ce bâtiment sera intégré dans les comptes de l'université dès réception de cette évaluation.

➤ Immobilisations financières

Durant l'année 2021, la société centre des congrès a été liquidée, nous avons en comptabilité 1 action que nous avons dû sortir pour une valeur de 43,91€.

➤ Amortissements et dépréciations de l'actif immobilisé

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire au prorata temporis. Les durées d'amortissement ont été adoptées au conseil d'administration du 24 octobre 2012 comme suit :

Comptes	Désignations	Durée
20300000	Frais de recherche et de développement (Conception réalisation de réseaux informatiques)	5
20531100	Logiciels acquis	3
20531200	Logiciel sous-traités	3
20532000	Logiciels créés	3
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences	5
21316000	Bâtiments affectés ou reçus en dotation	30
21317000	Bâtiments acquis	30
21318000	Autres bâtiments (ex : petits bâtiments hors préfabriqués)	30
21357000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises (ex : études conseils en aménagement)	30
21358000	Autres installations générales agencements, aménagements des constructions (ex : travaux de réaménagements)	20
21517000	Installations techniques complexes acquises	10
21518000	Autres installations techniques complexes	10
21537000	Matériel scientifique acquis	10
21538000	Autres matériels scientifiques	10
21557000	Outillage acquis	10
21558000	Autres outillages	10
21567000	Matériel d'enseignement acquis (ex : matériels de sport)	10
21568000	Autres matériels d'enseignement	10
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis (ex : installation montage matériel téléphonie)	10
21578000	Autres agencements et aménagements du matériel et outillage	10
21617000	Collections acquises (ex : livres scolaires)	5
21618000	Autres collections d'art	5
21817000	Installations générales, agencements et aménagements divers acquis	10
21818000	Autres installations générales, agencements aménagements divers	10
21827000	Matériel de transport acquis	5
21828000	Autre matériel de transport	5
21837000	Matériel de bureau acquis	10
21838000	Autre matériel de bureau	10
21847000	Mobilier acquis	10
21848000	Autre mobilier	10
21877000	Matériel informatique acquis (fournitures)	5
21878000	Autre matériel informatique (réseaux)	5
21887000	Matériels divers acquis	10
21888000	Autres matériels divers	10

Conformément aux dispositions de la norme 6 « immobilisation corporelles » du recueil des normes comptable pour les établissements publics (RNCEP), l'Université n'applique pas la comptabilisation par composants. Le rapport coût/avantages de cette méthode n'étant pas favorable.

Historiquement un bâtiment, le bâtiment IRIS est cependant amorti selon cette méthode, selon la cadence visée ci-dessous, conformément à la décision du conseil d'administration du 10 novembre 2011.

Composants	Durée d'amortissement
Chauffage Ventilation Climatique Plomberie	20 ans
Cloisons aménagements	50 ans
Electricité	15 ans
Electricité Courants Forts	25 ans
Gros Equipements (Ascenseur...)	20 ans
Etanchéités	20 ans
Gros-œuvre	50 ans
Menuiseries Ext.	25 ans

Tableau des amortissements

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Logiciels acquis	2 017 900,08	147 465,08	7 906,08	2 157 459,08
Logiciels créés	48 923,23	2 200,20		51 123,43
Autres concessions et droit	438 703,71			438 703,71
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 743,88	1 998,01		11 741,89
Constructions	73 550 763,12	6 042 596,56		79 593 359,68
Instal. technique, matériels et outill.	32 641 146,15	2 207 761,01	439 434,51	34 409 472,65
Collections	7 484,54	28,98		7 513,52
Biens historiques et culturels	-			-
Autres immobilisations corporelles	27 880 804,65	1 818 693,36	342 698,88	29 356 799,13
Immobilisations corp. en cours				
Autres immo. financières				
TOTAUX	136 595 469,36	10 220 743,20	790 039,47	146 026 173,09

Tableau de dépréciations

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Dépréc° des immobilisations	136 595 469,36	10 220 743,20	790 039,47	146 026 173,09
Dépréc° des stocks et en-cours	9 758,83	1 426,36		11 185,19
Dépréc° des comptes de tiers	251 989,96	340,00	240 611,08	11 718,88
Dépréc° des comptes financiers				
Total des dépréciations	136 857 218,15	10 222 509,56	1 030 650,55	146 049 077,16

2. STOCK ET EN-COURS

Le stock de la boutique en ligne est comptabilisé en compte de stock de marchandises. Sa valeur est déterminée en fonction du coût d'achat des articles.

Numéro de compte	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variation des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
30	Animaux et végétaux				
31	Matières premières et fournitures				
32	Autres approvisionnements				
33	En-cours de production de biens				
34	En-cours de production de services				
35	Stocks de produits				
37	Stocks de marchandises	9 758,83	1 426,36		11 185,19
38	Stocks en voie d'acheminement				
	Total des dépréciations	9 758,83	1 426,36	-	11 185,19

3. CREANCES

Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créance de l'actif immobilisé			
Créance rattachées à des participations	186,00		186,00
Prêts			
Autres créances immobilisées	12 508,33		12 508,33
Créances de l'actif circulant			
Créances sur des entités publiques	3 717 939,00	3 717 939,00	
Créances clients et comptes rattachés	10 221 558,54	10 221 558,54	
Créances sur les redevables		-	
Avances et acomptes versés sur commandes	863 238,38	863 238,38	
Créances correspondant à des op comptes tiers			
Créances sur les autres débiteurs	241 550,38	241 550,38	
Charges constatées d'avance	280 938,64	280 938,64	
TOTAUX	15 337 919,27	15325224,94	12694,33

Créances clients et comptes rattachés

Désignation	Montant 2021	Montant 2020
Créances clients	1 803 071,35	987 742,80
Clients douteux	11 719,12	251 989,96
Factures à établir		
Conventions formation continue	363 605,94	506 726,51
Conventions pédagogie	2 606 365,19	1 635 022,31
Conventions recherche	2 955 626,40	1 854 535,48
Recherche Formations Innovation	2 479 855,38	1 909 688,31
TOTAL	10 220 243,38	7 145 705,37

Soit une différence de 3 074 538 € entre 2020 et 2021, ce qui représente 43 % d'augmentation.

Charges constatées d'avance

Ces charges concernent des dépenses d'exploitation (assurances, maintenances, abonnements, ...) comptabilisées en 2021 mais qui correspondent à des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir en 2022.

La principale charge est :

- Achat de licences Microsoft open office O365 de sept 21 à août 22 : **58 219.86€**

4. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITES

L'établissement ne détient pas de valeurs mobilières de placement.

5. FINANCEMENTS RECUS

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Cumul à la fin de l'exercice
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR L'ETAT				
Financements non rattachés à un actif	1 966 771,25	11 066 522,78	11 322 382,18	1 710 911,85
Financements rattachés à un actif	-			-
-Contr. et financt des actifs mis à dispo	120 957 052,79			120 957 052,79
-Contr. et financt des actifs remis prop.	11,81			11,81
- Financement des autres actifs	-			-
Etat	17 487 860,35	1 094 238,46	63 459,85	18 518 638,96
Agence nationale de la recherche (ANR)	1 000,00			1 000,00
Autres	-			-
FINANCEMENT DE L'ACTIF PAR DES TIERS				
Financements non rattachés à un actif				
Régions	1 448 215,79	3 701 988,93	1 695 602,82	3 454 601,90
Départements	44 386,03		44 386,03	-
Communes et groupements de communes	1 037 265,78	1 321 714,84	910 000,00	1 448 980,62
Autres collectivités et établissts publics	14 547,70	20 713,95	14 547,70	20 713,95
Union Européenne	459 539,11	624 783,71	670 494,84	413 827,98
Autres organismes	-			-
Autres	-			-
Financements rattachés à un actif				
Régions	21 431 490,29	1 004 551,65	214 240,26	22 221 801,68
Départements	12 139 162,75	44 386,03	143 114,69	12 040 434,09
Communes et groupements de communes	13 372 155,22	902 339,32	37 373,22	14 237 121,32
Autres collectivités et établissts publics	5 620 499,99	14 547,70	1 121,06	5 633 926,63
Union Européenne	3 406 292,91	210 955,73		3 617 248,64
Autres organismes	1 180 407,54	114 415,68		1 294 823,22
Autres	280 557,06			280 557,06
TOTAUX	200 847 216,37	20 121 158,78	15 116 722,65	205 851 652,50

6. PROVISIONS

Provisions pour risques et charges

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques				
Provisions pour litiges	97 055,50	81 000,00	48 555,50	129 500,00
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pertes sur contrat				
Autres provisions pour risques	-		-	-
Provisions pour charges				
Provisions pour CET	431 640,99	68 527,10		500 168,09
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	376 054,56	57 165,91		433 220,47
Autres provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	904 751,05	206 693,01	48 555,50	1 062 888,56

Description de la situation

Provisions pour litiges :

Nouveaux contentieux auprès du tribunal administratif : 81 000 €

Contentieux soldés en 2021 : 48 555.50 €

Provision pour CET non monétisables

Modification de l'instruction n° 13-0024 du 27 novembre 2013 pour la clôture 2018. Le compte épargne-temps permet de mettre des jours de congés rémunérés sur plusieurs années. Ce nombre de jours est passé de 20 à 15. Les jours déposés sur le CET sont comptabilisés en provision.

La provision inscrite au bilan a été augmentée en 2021 pour 125 693 €.

7. DETTES

➤ Dettes d'exploitation

Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif	
		Échéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Dettes financières			
Emprunts obligatoires			
Emprunts souscrits auprès des étab finan.			
Dettes financières et autres emprunts			
Dettes non financières			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 607 823,07	4 607 823,07	
Dettes fiscales et sociales	4 643 543,22	4 643 543,22	
Avances et acomptes reçus	6 646 394,17		6 646 394,17
Dettes corresp. À des op pr cptes de tiers	458 854,00	458 854,00	
Dettes liée au prélèvement sur res. Acc.			
Autres dettes non financières	710 046,16	630 046,16	80 000,00
Produits constatés d'avance	15 190 566,84	15 190 566,84	
TOTAUX	32 257 227,46	25 530 833,29	6 726 394,17

Les dettes fiscales et sociales sont décomposées de la façon suivante :

Désignation	Montant
Heures complémentaires, vacataires et acomptes	1 921 875,34
Contrats étudiants	128 267,93
Indemnités/primes	879 936,46
Salaires maîtres de stage PAMSU	262 534,75
FIPHP	300 000,00
Congés payés	920 153,74
CET monétisables	230 775,00
Total	4 643 543,22

➤ Produits constatés d'avance

Il s'agit de produits ayant été comptabilisés en 2021, mais qui se rattachent aux exercices suivants.

- Pour les conventions de formation continue : application du prorata temporis.
- Pour les conventions recherche, les autres conventions et les subventions : valorisation du PCA suivant la règle du rattachement des charges aux produits en appliquant à la dépense le taux de proratisation arrêté conventionnellement par le bailleur de fonds.

Désignation	Montant 2021	Montant 2020
Conventions de la formation continue	94 509,26	85 610,06
Conventions pédagogies	1 577 408,31	1 463 742,46
Opérations pluriannuelles DPI DDN	10 549 397,07	3 737 962,89
Subventions de la recherche	2 170 002,40	2 010 904,46
RFI	799 249,80	960 910,52
TOTAL	15 190 566,84	8 259 130,39

Soit une différence de 6 931 436 € entre 2020 et 2021, ce qui représente une hausse de 84 %.

IV. NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

1. PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

Les contrats gérés par l'université sont comptabilisés à l'avancement.

Certains de ces contrats sont de natures pluriannuelles, sont concernés par exemple : le projet Thelem, les projets RFI (Recherche Formation Innovation).

➤ Mise à disposition de personnel

Il s'agit de la refacturation de frais de personnel mis à disposition d'une autre entité par l'université ou de la facturation d'heures d'enseignements.

Les principaux mouvements sont :

- Mme Magali MORISSET à la SATT pour 52 107 €
- 8 personnels de l'université au CNRS pour 44 800 €
- Mme Marjorie REDON à l'INRAE pour 12 756 €

➤ Produits des cessions d'éléments d'actif

Ce compte retrace les ventes de matériels immobilisés.

Des ventes de véhicules via les domaines ont réalisées cette année pour un montant de 46 824 €

➤ **Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions**

- Reprises des provisions pour litiges :
 - *Contentieux soldés en 2021 : 48 555 €*
- Reprises sur provisions pour 240 611 €
- Reprises du financement rattaché à un actif pour 7 440 713 €

Dans le cadre des financements externes de l'actif, dès lors que le financement reçu par l'université est rattachable à un actif amortissable, il est repris au résultat en fin d'exercice. Cette reprise est effectuée sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de l'actif financé, en fonction du taux de financement.

➤ **Produits de gestion provenant de l'annulation de demandes de paiement des exercices antérieurs**

Il s'agit principalement d'annulation de service fait de 2020 ou de remboursement d'indemnités journalières, pour un montant de 500 188 €

2. CHARGES DE FONCTIONNEMENT

➤ **Charges de personnel**

Pour l'année 2021, les charges de personnel s'élèvent à 134 040 403 € dont 53 016 542 € de charges sociales.

Pour les autres charges liées aux personnels, elles sont comptabilisées aux comptes 63, il s'agit :

Nature de la dépense	Montant pour 2021
Taxe sur le transport	1 411 632
Allocation logement	353 895
Contribution FIPHFP	270 368
	2 035 895

➤ **Honoraires versés aux commissaires aux comptes**

	KPMG
Au titre de la mission de certification des comptes	33 636.00
totaux	33 636.00

➤ **Charges de gestion provenant de l'annulation de titres de recettes des exercices antérieurs**

Ces charges correspondent aux remboursements des étudiants devenus boursiers, ainsi qu'à l'annulation de factures émises les années précédentes.

Les plus importants sont :

- Projet Epicenter – REGION : 145 041 €
- Projet Les 2 rives : 14 035 €
- Projet TESAN – ALM : 13 427 €

➤ **Valeur comptable des éléments d'actifs cédés (VNC)**

Ce compte reprend la valeur brute du matériel immobilisé vendu, diminué des amortissements.

En 2021, il est sorti de l'inventaire l'action du centre des congrès d'Angers, pour 43,91€, à la suite de la liquidation de la société.

➤ **Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions**

- Provisions pour créance douteuse : 340 €
- Instance en-cours auprès du tribunal administratif : 81 000 €
- Provisions pour CET non monétisable pour 125 693 €
- Dotations aux amortissements des immobilisations : 10 230 773 €

V. AUTRES INFORMATIONS

1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Dans le cadre des formations délocalisées, les collectivités de Cholet et Saumur mettent à disposition à titre gracieux des locaux et des personnels.

Nature de la contribution	Montant
Ville de Cholet - année 2016	
- Mise à disposition de locaux	31 251,17
- Mise à disposition de personnel	42 012,61
Ville de Saumur - année 2017	
Ancienne Ecole Félix Pauger	9 204,88
Le Petit Pré	22 628,58
Château Reine de Sicile	23 026,72
TOTAL	128 123,96

2. EFFECTIFS

Catégories d'emplois	Nature des emplois		Emplois sous plafond Etat *		Emplois financés hors SCSP		Global	
			En ETPT		En ETPT			
			Compte financier 2020	Compte financier 2021	Compte financier 2020	Compte financier 2021	Compte financier 2020	Compte financier 2021
Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires	730,6	733,0			730,6	733,0
		CDI	1,3	1,0	7,3	8,0	8,6	9,0
	Non permanents	CDD	207,4	206,0	130,4	141,0	337,8	347,0
		S/total EC	939,3	940,0	137,7	149,0	1 077,0	1 089,0
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)							-	-
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	508,2	503,0			508,2	503,0
		CDI		5,0	105,5	133,0	105,5	138,0
	Non permanents	CDD	30,3	26,0	174,4	197,0	204,7	223,0
		S/total Biatss	538,5	534,0	279,9	330,0	818,4	864,0
Totaux			1 477,8	1 474,0 (1)	417,6	479,0	1 895,4	1 953,0
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2020				1 572,0 (3)				
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au Budget initial 2021				1 571,0 (3)				
Rappel du plafond Etat des emplois inscrit au dernier Budget rectificatif 2021				1 579,0 (3)				
Rappel du plafond définitif des emplois fixé par l'Etat en 2021				1 580,0 (3)				

3. TABLEAUX DES FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	2021	2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
ENCAISSEMENTS		
Produits sans contrepartie directe : subventions et produits assimilés	168 690 494,71	154 067 571,76
Produits avec contrepartie directe : produits directs assimilés	2 477 406,14	2 552 805,94
DECAISSEMENTS		
Charges de fonctionnement		
Charges de personnel	- 135 230 178,17	- 130 951 772,33
Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	- 22 076 842,59	- 20 255 827,28
Charges d'intervention : dispositifs pour compte propre		
TOTAL (I)	13 860 880,09	5 412 778,09
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	- 65 479,24	- 113 864,08
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 8 082 918,80	- 7 394 846,86
Acquisitions d'immobilisations financières		-
Autres opérations		
TOTAL (II)	- 8 148 398,04	- 7 508 710,94
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres		
Emissions d'emprunts		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations		
TOTAL (III)	-	-
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GEREES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	3 790 823,47	1 879 557,57
DECAISSEMENTS	- 1 945 692,77	- 1 671 410,01
TOTAL (IV)	1 845 130,70	208 147,56
VARIATION DE TRESORERIE (V=I+II+III+IV)	7 557 612,75	- 1 887 785,29
TRESORERIE A L'OUVERTURE	32 241 423,07	34 129 208,36
TRESORERIE A LA CLOTURE	39 799 035,82	32 241 423,07